

Ville & Aéroport

organise une réunion-débat
sur le développement aéroportuaire à l'échelle nationale et parisienne



Avant les échéances électorales de 2012 et suite à son colloque 2011 intitulé « Quelle politique aéroportuaire pour la France après 2012 ? », Ville et Aéroport a tenu une réunion-débat le 13 mars à l'Assemblée Nationale sur la question du développement aéroportuaire français.

Les élus de Ville et Aéroport ont jugé important et utile de débattre des différents scénarios de développement aéroportuaire sur le plan national et à l'échelle de l'Ile-de-France et du grand Bassin Parisien. A cette occasion, l'AVEVY a pu présenter un exposé prospectif sur les perspectives d'évolution du trafic aérien à l'horizon 2030 et les différentes hypothèses avancées par les différents experts (hypothèse ADP/ DGAC/ OACI/ Eurocontrol, etc.) et les réflexions en cours au sein de la Commission stratégique sur l'avenir d'Orly (Commission Viau) auprès de laquelle Ville et Aéroport demandera prochainement une nouvelle audition.

Devant l'incertitude des hypothèses de trafic à l'horizon 2030, le risque de saturation des capacités des aéroports parisiens est à mesurer. La nécessité d'anticiper enfin l'avenir s'impose d'autant que l'on est certain que la saturation environnementale aura été atteinte bien avant 2030.

Il a également été question du développement attendu des grandes plates-formes régionales. Il s'agira d'apprécier les effets des nouvelles bases de province d'Air France à Marseille, Lille ou Toulouse et de l'évolution de la part du trafic low-cost sur ces plates-formes qui ne fait que croître.